

ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS (ANC)

Niveau de formation : Perfectionnement

P. 1/2

INFORMATIONS GENERALES :

Date : du 04/11/2025 au 05/11/2025 (semaine n°45)

Durée : 2 jours / 14 heures

Modalités de formation : en présentiel

Formateur référent : Vincent ALARCON

Tarifs : 664€/stagiaire de coût pédagogique de formation + frais annexes (hébergement, restauration et transport) en sus.

Lieu(x) : ENILEA campus de Mamirolle (25)

et/ou Entreprise (organisation possible en intra-entreprise)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

ENILEA campus de Mamirolle

Téléphone : 03.81.55.92.00

Secrétariat CFPPA : cfppa.mamirolle@educagri.fr

Conditions d'inscription : au minimum 1 mois avant le début de l'action de formation

Modalités de sélection : sans

Délai d'accès à l'action : à définir avec l'entreprise

PUBLIC :

- La formation s'adresse à des personnes travaillant dans l'entreprise ayant un premier niveau de connaissance dans le domaine des ouvrages d'ANC

Nous contacter pour toute question relative à une situation de handicap.



PREREQUIS :

- Posséder un premier niveau de connaissances théoriques et pratiques sur le sujet.

CERTIFICATION :

Formation non certifiante

SOURCES DE FINANCEMENT :

- Fond de formation (OPCO, CNFPT...)
- Entreprise
- Autofinancement (fonds propres du stagiaire)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Connaître les conséquences d'un traitement de l'eau inadéquat
- Connaître la réglementation en matière d'ANC
- Maitriser le contrôle des installations
- Analyser les situations pour conseiller les usagers

ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS (ANC)

Niveau de formation : Perfectionnement

P. 2/2

PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION :**Accueil des stagiaires et présentation de la formation****Réglementation**

- Historique / anciennes réglementation
- Le zonage d'assainissement
- Réglementation générale
- Arrêtés techniques

Références normatives

- DTU
- Les certifications

Acteurs de l'ANC**Les ouvrages de traitements**

- Les filières traditionnelles
- Les filières agréées
- Les anciennes filières
- Le devenir des eaux traitées

Relation avec les usagers

- Les documents obligatoires
- La communication
- La facturation
- Les sanctions

Etude de cas**La conception d'un ANC****Le déroulement des contrôles****L'ANC > 20 EH****Les effluents industriels en ANC**

- Réglementation
- Filières de traitement

Synthèse et bilan de la formation**MODALITES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :**

- Apports théoriques et techniques
- Etudes de cas
- Etude de sol sur le terrain

DISPOSITIFS D'EVALUATION :

- Test de positionnement en début de formation (tour de table)
- Evaluation pédagogique en fin de formation (QCM, auto-évaluation...)

Et Evaluation de la satisfaction stagiaire à l'issue de la formation (support de l'ENILEA et/ou de l'entreprise)